



**PLAIDOYER EN MARGE DE LA 33<sup>ème</sup> SESSION DU CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME/ 3<sup>e</sup>  
EXAMEN DE LA COTE D'IVOIRE A L'EPU**

GENEVE, du 02 au 07 Mai 2019

**RAPPORT DE MISSION**

**INTRODUCTION**

Le Comité de Suivi des recommandations de l'Examen Périodique Universel a conduit une mission de plaidoyer en marge de la 33<sup>e</sup> session du groupe de travail E.P.U du Conseil des Droits de l'Homme à Genève (Suisse).

Cette activité de plaidoyer s'est déroulée du 02 au 07 Mai 2019 à Genève (Suisse) et avait pour objectif d'amener les missions diplomatiques à s'approprier les recommandations prioritaires des Organisations de la Société Civile ivoirienne et en tenir compte lors du débat sur l'examen de la Côte d'Ivoire.

Pour la mission de plaidoyer, la délégation du Comité de Suivi EPU était composée de deux (02) personnes:

- M. SADIA Firmin (financement de l'Ambassade de Suisse en Côte d'Ivoire)
- M. KOUAME Adjoumani Pierre (Financement du PNUD Côte d'Ivoire)

Deux (02) actions principales ont été menées durant le plaidoyer par la délégation du Comité de Suivi EPU : les rencontres avec les missions diplomatiques permanentes et le suivi en direct dans la salle du Conseil des Droits de l'Homme de l'examen de la Côte d'Ivoire.

En effet, la Côte d'Ivoire se soumettait à son 3<sup>e</sup> passage après ceux du 29 Avril 2014 et du 9 Décembre 2009.

## DEROULEMENT DE LA MISSION

### ➤ **Rencontres de plaidoyer auprès des missions diplomatiques permanentes à Genève**

En prélude aux rencontres de plaidoyer, la journée du jeudi 02 Mai 2019 a été consacrée aux formalités de badge et logement.

Ces formalités ont été facilitées par le Service International pour les Droits de l'Homme/International Service for Human Rights (SIDH/ISHR), organisation internationale partenaire du Comité de Suivi EPU dont le siège est à Genève.

Le vendredi 03 Mai 2019, la délégation s'est rendue au siège de SIDH/ISHR pour actualiser le calendrier de rencontres avec les missions diplomatiques à rencontrer qui avait été élaboré à Abidjan. La délégation a également appelé chacune des missions permanentes pour confirmer les différents rendez-vous.

Suite aux différents coups de fils, le programme de plaidoyers a été établi pour le lundi 06 Mai 2019 à l'espace serpent des Nations Unies.

La journée du samedi 04 Mai a été meublée par une séance de débriefing de la délégation du Comité de Suivi EPU pour s'accorder sur les thématiques essentielles à aborder avec les missions permanentes en fonction de leur priorité.

Le Lundi 06 mai 2019, les rencontres de plaidoyer ont débuté avec les missions permanentes et ont pris fin le mardi 07 Mai avant le 3<sup>e</sup> examen de la Côte d'Ivoire. (Voir en annexe la liste des missions permanentes rencontrées).



*Lors du plaidoyer avec les missions permanentes  
du Ghana, de la Gambie et du Maroc*

Au cours des rencontres de plaidoyer, la délégation distribué le rapport alternatif du Comité de Suivi EPU édité en français et anglais avec l'appui financier du PNUD en Côte d'Ivoire.

➤ **Le suivi en direct dans la salle du Conseil des Droits de l'Homme de l'examen de la Côte d'Ivoire**

Le mardi 07 Mai, jour du 3<sup>e</sup> passage de la Côte d'Ivoire à l'EPU, Mme Aimée ZEBEYOU, Secrétaire d'Etat aux Droits de l'Homme qui a conduit la mission gouvernementale a fait l'état des lieux de la situation des Droits de l'Homme en Côte d'Ivoire. A la suite de son intervention plus de cent un (101) pays ont fait des recommandations.

Mme ZEBEYOUX a réagi aux différentes questions posées. Le dialogue interactif entre la délégation gouvernementale et les membres du conseil des Droits de l'Homme a donné lieu à 247 recommandations dont 213 acceptées, 20 reportées et 14 notées.

La prochaine session du Conseil des Droits de l'Homme donnera lieu, à l'adoption finale du rapport de la Côte d'Ivoire contenant l'ensemble des recommandations acceptées et notées, dans une période de trois (03) mois à compter de la date de l'examen du pays le 07 Mai 2019.

Au de l'examen, la délégation du Comité de Suivi EPU présente dans la salle a pu noter ce qui suit :

- le plaidoyer entamé aussi bien à Abidjan qu'à Genève (pré-session) et les rencontres de plaidoyer en marge du 3<sup>e</sup> examen de la Côte d'Ivoire, a abouti à l'appropriation de toutes les thématiques traitées dans le rapport alternatif du Comité de Suivi EPU, par les différents pays dont les missions permanentes ont été rencontrées à Genève
- les missions permanentes rencontrées par la délégation du Comité de Suivi EPU ont intégré les propositions du Comité de Suivi EPU dans leurs recommandations lors du dialogue interactif

La délégation du Comité de Suivi EPU a échangé les contacts avec les missions permanentes rencontrées. Ces contacts serviront pour le plaidoyer à mener en marge de l'adoption finale du rapport de la Côte d'Ivoire.

Aussi, la délégation a pu avoir la copie physique du draft du rapport du Conseil des Droits de l'Homme concernant le 3è examen de la Côte d'Ivoire. (Voir annexe).

## **CONCLUSION**

Les différentes missions de plaidoyer menées par le Comité de Suivi EPU avant et en marge de l'examen de la Côte d'Ivoire ont atteints leurs objectifs et ont abouti à un impact direct.

En effet, le Comité de Suivi EPU note avec satisfaction que les échanges que ses représentants ont eu avec les missions diplomatiques permanentes, ont permis une appropriation de ses recommandations par ces missions diplomatiques. Certaines de ces missions ont fait cas des recommandations formulées dans le rapport alternatif du Comité de Suivi EPU, lors du dialogue interactif du 3è examen de la Côte d'Ivoire.

Toutefois, il est nécessaire de continuer le plaidoyer auprès des missions permanentes à Genève avant l'adoption du rapport final de la Côte d'Ivoire pour son 3è passage à l'EPU. L'objectif de cette dernière phase de plaidoyer serait de mettre l'accent sur les recommandations qui ne seraient pas prises en compte par la Côte d'Ivoire et que le Comité de Suivi EPU jugerait pertinentes pour une action de plaidoyer. Le Comité de Suivi EPU au cours de cette action de plaidoyer aura la possibilité de faire une déclaration conjointe avec ses partenaires basés à Genève avant l'adoption finale du rapport de la Côte d'Ivoire.

Fait à Abidjan, le 16 Mai 2019

**Le Comité de Suivi EPU**

# ANNEXES

## LES PAYS RENCONTRES LORS DU PLAIDOYER

N°	PAYS
1.	ALGERIE
2.	EGYPTE
3.	EQUATEUR
4.	GAMBIE
5.	GHANA
6.	ILE MAURICE
7.	LIBAN
8.	MAROC
9.	MAURITANIE
10.	MONTENEGRO
11.	MOZAMBIQUE
12.	NAMIBIE
13.	NORVERGE
14.	PALESTINE
15.	PAYS-BAS
16.	PORTUGAL
17.	QATAR
18.	REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO (RDC)
19.	RUSSIE

## Quelques recommandations du Comité de Suivi EPU ayant été prises en compte par certains pays lors du dialogue interactif

N°	PAYS	RECOMMANDATIONS
1.	Afrique du Sud	Garantir les droits aux enfants en conflit avec la loi
2.	Allemagne	Protéger les femmes et les enfants Réduire le surpeuplement dans les prisons
3.	Angola	Renforcer les mesures de protection de l'enfant et l'enregistrement des naissances
4.	Canada	Renforcer l'autonomisation de la femme Garantir la liberté d'expression et la mise en œuvre de la loi sur les Défenseurs des Droits de l'Homme
5.	Corée	Lutter contre les restrictions à l'endroit des médias Garantir la liberté de réunion
6.	Croatie	Reforme CEI garantir le Droit à un procès équitable
7.	Djibouti	Renforcer les mesures pour l'éducation des jeunes filles Renforcer les droits des handicapés à l'éducation et à l'emploi
8.	Fiji	Renforcer les droits des femmes, des enfants et des personnes handicapés
9.	France	Renforcer l'Education continue gratuite; lutter contre la corruption Renforcer les droits à la santé Garantir des élections crédibles et démocratiques

10.	Ghana	Continuer les efforts pour ratifier la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et les membres de leurs familles
11.	Honduras	Garantir l'accès égal l'éducation pour tous Ratifier la convention pour la protection des migrants
12.	Inde	Promouvoir la femme dans les affaires publiques.
13.	Irlande	Veiller à ce que le prochain processus électoral soit inclusif et démocratique Veiller à ce que les Défenseurs des Droits de l'Homme puissent travailler sans entrave.
14.	Islande	Prendre des mesures contre le viol Intensifier la lutte contre le travail des enfants
15.	Italie	Renforcer la lutte contre les pratiques négatives des Mutilations Génitales Féminines (MGF) Garantir l'application effective de la protection des Défenseurs des Droits de l'Homme
16.	Maroc	Continuer les efforts pour protéger les droits de l'Homme et encourager l'emploi des personnes handicapées
17.	Paraguay	Protéger les Droits de la femme Protéger les Défenseurs des Droits de l'Homme, les témoins et les victimes



		Mettre en place un mécanisme indépendant de suivi de la mise en œuvre de la loi sur les Défenseurs des Droits de l'Homme
18.	Serbie	Sensibiliser sur les Droits à la santé Renforcer le rôle de la société civile tel que le stipule la Constitution de 2016
19.	Suisse	Réformer la loi portant création, composition, et attribution et fonctionnement de la CEI conformément à l'arrêt de la Cour Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples Reformer la loi portant code électoral et faire un monitoring à long terme des élections de 2020 (avant, pendant et après les élections) pour garantir des élections crédibles, ouvertes et inclusive en Côte d'Ivoire
20.	Tchèque	Assurer la liberté de réunion et d'expression ; rendre effective la loi de protection des DDH
21.	USA	Garantir la liberté d'expression